

CAMP DE SKI

Objectifs du PER visés par le camp :

CM21 – Mobiliser ses capacités physiques pour améliorer sa condition physique et se maintenir en santé, en exerçant des activités dans divers environnements.

FG25 – Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire, en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun en appliquant ces règles.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est invité à participer avec ses camarades au camp de ski qui se déroulera aux **Diablerets du 04.02 au 08.02.2019**.

Afin que vous puissiez prendre les dispositions nécessaires à la préparation de ce séjour, vous trouverez, ci-dessous, tous les renseignements utiles. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'attention portée à ces lignes.

- Lieu :** Chalet les Bosquets, 1865 Les Diablerets
- Encadrement :** Maîtresses : Mme Müller, Mme Bello, Mme Oberson,
Responsable de camp : M Morand
Autres accompagnants : Mme Bovy, M Rivat, M Strombom, M Flores,
M Jacquemet, deux cuisiniers
- Déplacement :** En bus
- Départ :** Rendez-vous le lundi matin à 8h30 à **la gare d'Arzier (Attention : changement de lieu du départ)**
- Retour :** Le **vendredi** aux environs de **16h30 à la gare d'Arzier (Attention : changement de lieu d'arrivée)**
- Nourriture :** **Attention : prévoir un pique-nique pour le lundi midi**
- Activités :** Ski, patinoire, slalom, luge, jeux dans la neige
- Équipement :**
- matériel de ski/snowboard complet*
 - casque et lunettes obligatoires
 - affaires de ski (veste, pantalon, dessous chauds)
 - une paire de chaussures allant dans la neige
 - vêtements chauds et de rechange, **gants (2 paires)**, bonnet
 - lunettes de soleil, crème solaire
 - maillot de bain + linge
 - sac de couchage, taie d'oreiller, pantoufles, effets de toilette
 - **petit sac à dos (pour pique-nique de midi) et gourde hermétique avec prénom**
 - **jeux de société**, lecture, lampe de poche.
- => Des étiquettes sur les affaires de vos enfants sont les bienvenues...



*** Fixations**

Les fixations doivent être **contrôlées avant le camp**. Pour des raisons d'assurance et de sécurité, les réglages éventuels seront effectués auprès d'un spécialiste à la charge des parents. Si un élève ne possède pas de matériel, le magasin SB Sport à Gland et Milena-Sport à St-Cergue en louent pour le prix de 50.- la semaine. Pensez à pré-réserver votre matériel environ 1 mois avant le camp (précisez que vous louez pour un camp de l'établissement de Genolier).

Assurances :

Aucune assurance casse et vol n'est conclue par l'école. Chacun est responsable de son matériel.

Accident :

Pour des raisons légales, les élèves ne peuvent plus être véhiculés par des enseignants ou autres accompagnants.

Par conséquent, l'école ne pourra désormais assurer aucune prise en charge d'élève blessé jusque chez le médecin ou jusqu'à l'hôpital.

Après contact avec les parents ou sur ordre médical urgent, nous aurons l'obligation d'envisager une prise en charge la plus adaptée à la circonstance : par les parents, en taxi, l'ambulance ou tout autre moyen.

Cette directive ne remet pas en cause le suivi de l'élève par un adulte, mais pourrait avoir des répercussions financières sur les familles. Merci d'en prendre note et de vous renseigner préalablement auprès de votre assurance.

Prix :

Afin de compléter la subvention communale, l'école demande une participation de **Chf 150.- par élève**.

Si vous rencontrez des difficultés financières n'hésitez pas à nous contacter.

Matériel

électronique :

Pour que les élèves s'impliquent au mieux au niveau communautaire et social, le **téléphone portable sera interdit**. Il ne sera apporté aucun lecteur DVD ou console de jeux.

Discipline :

Les accompagnants se réjouissent de partager cette semaine avec les élèves. Tous les facteurs sont réunis pour que le camp se déroule au mieux. Il serait dommage qu'un élève vienne gâcher l'ambiance. Si toutefois, un élève devait nuire au bon déroulement du camp, il pourrait, en fonction de sa faute, être renvoyé. Le trajet de l'élève en question devra alors se faire sous la conduite et la responsabilité des parents.

Inscription :

Merci de retourner le coupon ci-joint et la finance d'inscription d'ici au **11 janvier 2019** au maître de classe.

Téléphone :

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le secrétariat des écoles.

En nous réjouissant d'accueillir votre enfant et en souhaitant qu'il bénéficie au mieux de cette expérience enrichissante, nous vous prions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de recevoir nos meilleures salutations.

Julien Morand



Maître EPH

Simon Lagger



Directeur EPS Genolier